

# LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

## FORMULAIRE 8 – STATUTS DE LA SOCIÉTÉ ISSUE DE LA FUSION

À l'attention du registraire des sociétés :

1. \_\_\_\_\_  
(Dénomination sociale de la société par actions)<sup>1</sup>

2. Collectivité aux Territoires du Nord-Ouest où est situé le bureau enregistré :

3. Catégories et nombre maximal d'actions que la société est autorisée à émettre :

4. Restrictions quant à l'émission, au transfert ou à l'appartenance des actions, le cas échéant :

5. Nombre d'administrateurs (ou nombre minimal et maximal d'administrateurs, le cas échéant) :

6. Limites imposées aux activités commerciales de la société, le cas échéant :

7. Autres dispositions, le cas échéant :

8. La fusion a été approuvée conformément à l'article ou au paragraphe de la Loi suivant (cocher une seule case) :

Article 185    Paragraphe 186(1)    Paragraphe 186(2)

9. Liste des dénominations sociales des sociétés fusionnantes et nom complet du représentant autorisé de chaque société :

\_\_\_\_\_  
(Dénomination sociale de la société fusionnante)

\_\_\_\_\_  
Signature originale du représentant autorisé de la société fusionnante

Fait le  <sup>e</sup> jour de   20  .

\_\_\_\_\_  
Nom (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Titre (administrateur ou dirigeant uniquement)

\_\_\_\_\_  
(Dénomination sociale de la société fusionnante)

\_\_\_\_\_  
Signature originale du représentant autorisé de la société fusionnante

Fait le  <sup>e</sup> jour de   20  .

\_\_\_\_\_  
Nom (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Titre (administrateur ou dirigeant uniquement)

\_\_\_\_\_  
(Dénomination sociale de la société fusionnante)

\_\_\_\_\_  
Signature originale du représentant autorisé de la société fusionnante

Fait le  <sup>e</sup> jour de   20  .

\_\_\_\_\_  
Nom (en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Titre (administrateur ou dirigeant uniquement)

# INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

## FORMULAIRE 8 – STATUTS DE LA SOCIÉTÉ ISSUE DE LA FUSION

Veillez remplir toutes les sections. Dans la mesure du possible, les formulaires devraient être remplis électroniquement afin d'utiliser les menus déroulants et de saisir l'information de manière optimale dans les champs prévus. Si vous remplissez le formulaire à la main, assurez-vous d'écrire uniquement dans l'espace réservé. Autrement, la demande pourrait être rejetée.

<b>Section 1</b>
Inscrivez la dénomination sociale complète de la société qui enregistre les statuts de la société issue de la fusion.
<b>Section 2</b>
N'indiquez que <b>le nom de la collectivité</b> des Territoires du Nord-Ouest où sera localisé le bureau enregistré.
<b>Section 3</b>
Comme l'exige l'alinéa 6(1)c) de la Loi, vous devez fournir les détails sur les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions dont est assortie chaque catégorie d'actions. Toutes les actions doivent être sans valeur nominale (sans valeur au pair) et respecter les dispositions de la partie V de la Loi.
<b>Section 4</b>
Si des restrictions doivent être imposées quant à l'émission, au transfert ou à l'appartenance des actions de la société, vous devez énoncer la nature de ces restrictions dans la présente section. Sinon, indiquez « Sans objet ».
<b>Section 5</b>
Indiquez soit un nombre fixe d'administrateurs, soit les nombres minimum et maximum d'administrateurs. Si le vote cumulatif est autorisé, le nombre d'administrateurs doit être fixe. Autrement, vous pouvez indiquer un nombre minimal et maximal d'administrateurs.
<b>Section 6</b>
Si des limites sont imposées aux activités commerciales de la société, la nature de ces limites doit être énoncée. Sinon, indiquez « Sans objet ».
<b>Section 7</b>
Précisez toute autre disposition pertinente, notamment celles incluses dans les règlements administratifs de la société qui font partie intégrante des statuts, y compris les dispositions concernant les droits de préemption ou le vote cumulatif.
<b>Section 8</b>
Indiquez l'article ou le paragraphe de la <i>Loi sur les sociétés par actions</i> en vertu duquel la fusion a été réalisée. <b>Ne cochez qu'une seule case.</b>
<b>Section 9</b>
Indiquez les noms des sociétés fusionnantes ainsi que le nom complet du représentant autorisé de chaque société. Un administrateur ou un dirigeant de chaque société participant à la fusion doit indiquer son nom complet dans le document, le signer et le dater, puis choisir son titre dans le menu déroulant. La signature de la personne autorisée doit être manuscrite : les copies, les cachets ou les signatures électroniques ne sont pas acceptables.

**CONSIGNÉ AU DOSSIER – Usage interne seulement**

*Received*

*Registered*

*Barcode*

File:

--	--	--	--	--	--	--	--

Date:

Y	Y	Y	Y		M	M		D	D
---	---	---	---	--	---	---	--	---	---

Signature: X

REGISTRAIRE DES SOCIÉTÉS